ATTENTION aux pièges : numéros surtaxés et abonnement internet

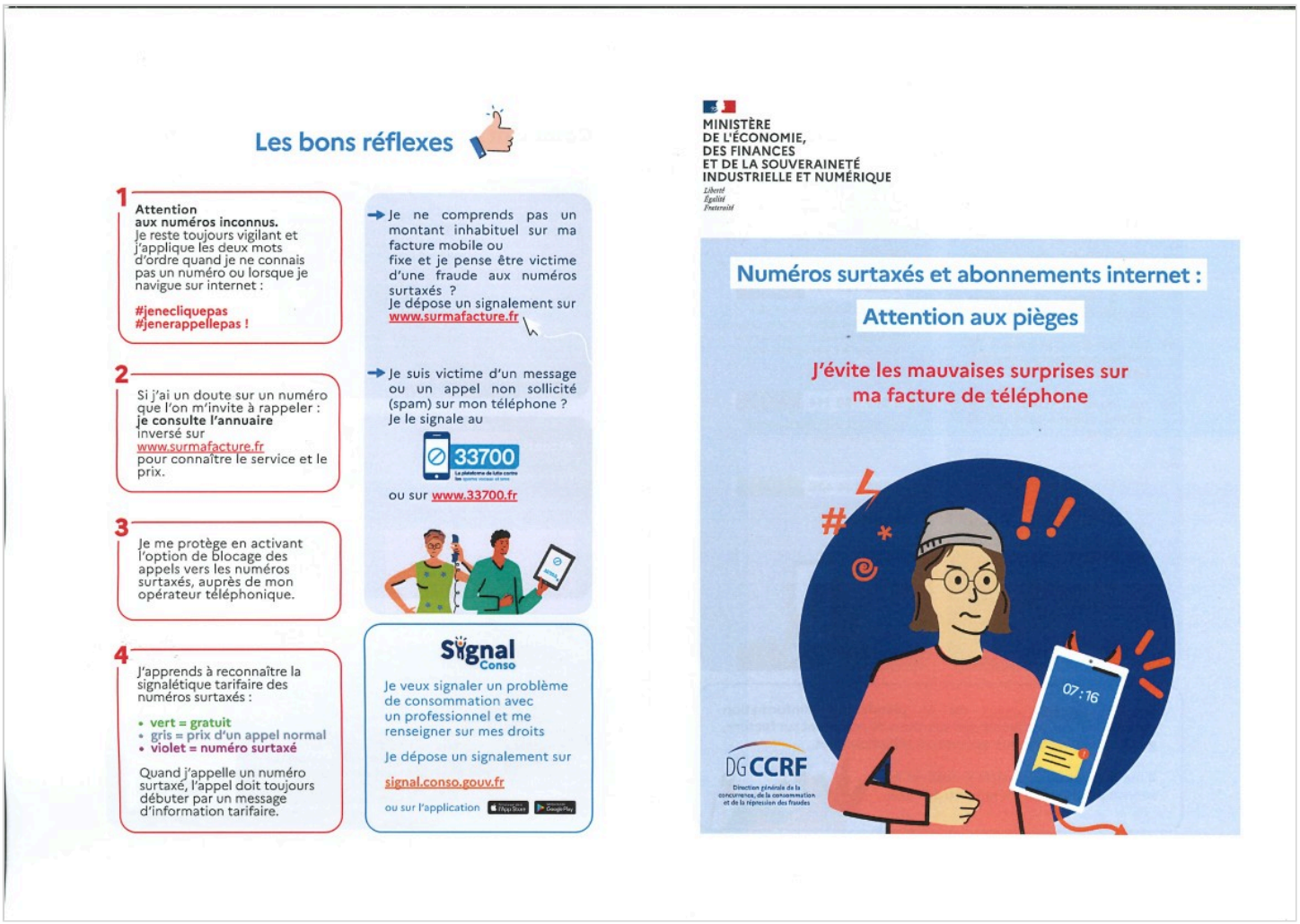

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/numeros-surtaxes-ne-tombez-pas-dans-piege

Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyance, annuaire, etc.).
Les **3 types de numéros** pouvant être surtaxés sont :

- Les numéros spéciaux à **10 chiffres** commençant par 081, 082 ou 089
- Les numéros courts à **4 chiffres** commençant par 10 ou 32 à 39
- Les numéros courts à **6 chiffres** commençant par 118

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Une signalétique mise en place par les professionnels m'informe du prix qui sera facturé :

0 825 123 456 Service 0,80 €/min + prix appel

Le service est facturé en plus du prix d'un appel normal, jusqu'à 80 centimes par minute, dans la limite de 24 € par appel (violet).

0 809 100 114 Service gratuit + prix appel

Seul le prix d'un appel normal est facturé (gris).

0 800 134 426 Service & appel gratuit

Numéro gratuit aucune facturation (vert).

Le site **surmafacture.fr** est la plateforme d'information consommateur consacrée aux solutions de paiement sur facture, gérée par les principaux opérateurs téléphoniques.

Il me permet de connaître le coût et le service proposé par un numéro surtaxé.

Comment déjouer les pièges ?

Attention aux SMS ou messages sur mon répondeur

Je peux recevoir un appel, un SMS ou un message sur mon répondeur d'un numéro commençant 06, 07 ou 09, 01, 02, 03, 04 et 05, me demandant de rappeler un numéro ou de cliquer sur un lien sous prétexte :

- d'urgence
- de gain attractif
- de démarches administratives
- de colis à retirer...

Message de 06 66 66 66 66
Vous avez un colis, rappelez le 0825...

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification en consultant l'annuaire inversé : **www.surmafacture.fr.**

Attention sur internet au « Click to Call » (cliquer pour appeler)

En faisant une recherche sur internet (médecin, vétérinaire, administration, etc.) on peut me proposer de cliquer sur un numéro pour appeler directement.

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification. Toutes les informations pratiques sur les numéros spéciaux sont disponibles sur le site **www.surmafacture.fr.**

Attention aux abonnements Internet+
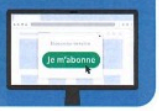
En naviguant sur internet, je peux cliquer, sans faire attention, sur un bouton qui m'abonne à un service payant. Cela peut arriver à la suite de nombreux clics qui réduisent ma vigilance.
Le coût sera prélevé directement sur ma facture téléphonique grâce à Internet+, la solution de paiement proposée par les opérateurs téléphoniques.
Elle permet de régler des services digitaux (VOD, musique, jeux,...) sans fournir ses coordonnées bancaires en étant prélevé directement sur sa facture téléphonique. Je peux être facturé jusqu'à 300 € / mois pour plusieurs abonnements Internet+.